



COMMUNE DE BACHAS



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DES TERRES D'AURIGNAC

Pièce 4.B - Règlement graphique

Décembre 2025

Echelle 1/5 000

4 36 3048

ARTELIA
Passion & Solutions

ARTELIA - Région Sud-Ouest
Hélioparc, 2 avenue Pierre Angot - CS 8011 - 64053, PAU Cedex 9
Tél : 05 59 84 23 50 - Fax : 05 59 84 30 24
www.arteliasgroup.com

Zonage	
UA	Centre ancien remarquable au tissu dense
UB	Bourg au tissu plus lâche et périphérie de centre ancien remarquable
UC	Secteur déconnecté du bourg
Uh	Hameau de plus de 10 constructions sans densification
UE	Zone urbaine dédiée aux équipements d'intérêt collectif et de services publics
UX	Zone urbaine à vocation d'activités artisanales, commerciales et industrielles sur la commune d'Aurignac
Ut	Zone urbaine à vocation touristique
AU	Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat
AUa	Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat sur Aurignac
AUE	Zone à urbaniser à vocation principale d'équipement
N	Zone naturelle
Nce	Zone naturelle de préservation des continuités écologiques
Na	Zone naturelle dédiée aux activités économiques isolées
Nc	Zone naturelle dédiée à la carrière
Ncf	Zone dédiée à l'extension de la carrière
Nh	Secteur correspond à un regroupement d'activité combiné à de l'habitat sur Cassagnabère-Tournas
Npvf	Zone naturelle photovoltaïque
Nt	Zone naturelle à vocation éco-touristique
Nt1	Secteur dédié aux activités et hébergements touristiques (camping, ...)
Nt2	Secteur dédié aux activités et hébergements touristiques (gîte, ...)
A	Zone agricole
Ace	Zone agricole de préservation des continuités écologiques
Ap	Zone agricole de protection stricte

Liste des emplacements réservés			
Numéro	Destination	Emprise ou superficie	Bénéficiaire
1-Bac	Extension du cimetière	500 m ²	Commune de Bachas

